

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 mai 2009

OBJET

de la Délibération

**AMENAGEMENT
D'UN GIRATOIRE
AU CARREFOUR
BOULEVARD
VIOLLARD ET
AVENUE
D'HAUCOURT**

**ATTRIBUTION DES
MARCHES DE
TRAVAUX**

Date de convocation du Conseil Municipal

19 mai 2009

Date d'affichage : 19 mai 2009

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Président de la Séance : Monsieur LE ROCH, Maire

Secrétaire de Séance : Mademoiselle ORINEL

Etaient présents

M. LE ROCH, Maire ; M. LE DORZE, Mme GOUTTEQUILLET, M. LE MAPIHAN, Mme BURLOT, M. LE COUVIOUR, Mme DORE-LUCAS, M. MARCHAND, Mme JEHANNO, M. PARMENTIER
Adjoints au Maire.

MM. BAUCHER, JARNO, Mmes GREZE, LE PAVEC, MM. LE BOTLAN, LE BELLER, GIRALDON, Mme PESSEL, M. BURBAN, Mmes PEDRONO, RAMEL-FLAGEUL, M. LE BARON, Mme DONATO-LEHUEDE, M. BONHOURE, Mlle ORINEL, Mmes LE STRAT, ROUILLARD, MM. MOUHAOU, PERESSE, Mme GUEGUAN, Conseillers Municipaux.

Absent ayant donné pouvoir

Mme OLIVIERO à M. JARNO

Mme LE DOARE à Mme GREZE

M. DERRIEN à Mme LE STRAT

AMENAGEMENT D'UN GIRATOIRE AU CARREFOUR BOULEVARD VIOLLARD ET AVENUE D'HAUCOURT

ATTRIBUTION DES MARCHES DE TRAVAUX

Rapport de Henri LE DORZE

Dans le cadre de la reconstruction du pont neuf, il a été décidé d'aménager un giratoire au carrefour boulevard Viollard et avenue Haucourt.

Une consultation par appel d'offres ouvert, comportant 4 lots, a été lancée le 02 avril 2009 avec une remise des plis fixée au 13 mai 2009.

L'estimation administrative totale était de 222 390 € HT répartie de la façon suivante :

Lot 1 – terrassement –voirie : 135 700 € HT

Lot 2 – Réseaux souples : 24 040 € HT (option + 7680 €)

Lot 3 – Signalisation : 31 250 € HT

Lot 4 – Garde corps : 29 600 € HT (option 60 000 € HT)

14 plis sont parvenus dans les délais impartis se répartissant de la façon suivante : lot 1: 4 offres – lot 2: 3 offres – lot 3: 6 offres et lot 4: 2 offres.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 14 mai 2009 pour l'ouverture des plis et le 20 mai 2009 pour l'attribution.

Après avoir pris connaissance de l'analyse des offres effectuée par le cabinet 2LM maître d'œuvre de l'opération, la commission a décidé de classer en première position les offres suivantes :

Lot 1 – SA BRULE et WEICKERT pour un montant de 74 798.55 € HT soit 89 459.07 € TTC.

Lot 2 – GARCZYNSKI et TRAPLOIR avec l'option 2 mats d'éclairage supplémentaires pour un montant de 24 563 € HT soit 29 377.35 € TTC.

Lot 3 – SIGNATURE SA pour un montant de 20 970.10 € HT soit 25 080.24 € TTC.

Lot 4 – AXIMUM pour un montant de 55 656 € HT soit 66 564.58 € TTC.

Nous vous proposons :

- De retenir les offres proposées par la commission d'appel d'offres,
- D'autoriser le Maire à signer les marchés à intervenir ainsi que les pièces annexes.

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

Fait à Pontivy, le 26 mai 2009

**LE MAIRE
Jean-Pierre LE ROCH**